Projet pédagogique extrascolaire Ados



Outreau

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

anct
agence nationale de la cohésion des territoires

ALLOCATIONS FAMILIALES
Caf du Pas-de-Calais

C.A.J. OUTREAU
CENTRE D'ANIMATION JEUNESSE

Projet éducatif

Préambule

L'accueil périscolaires et extrascolaires est un espace privilégié pour les enfants et les adolescentes et les adolescents. Ce sont des lieux de rencontres et d'échanges.

L'ACM de l'Office Municipal de la jeunesse peut se qualifier selon 4 axes :

1 La compétence à organiser en partie le temps périscolaire et extrascolaire dans la continuité des temps éducatifs entre l'école et la famille.
2 La souplesse de son organisation, la progression des enfants dans leur environnement et l'accession à l'autonomie.
3 Les pratiques éducatives que les équipes sont capables de mettre en œuvre en les adaptant à l'âge des enfants.
4 La place au sein des politiques éducatives du territoire avec la mise en place d'actions qui permettent de concilier vie familiale, vie professionnelle et vie sociale.

Le Centre d'Animation jeunesse

Le CAJ est un ACM de la commune d'Outreau qui accueille des enfants et des adolescentes et adolescents âgés entre 11 et 17 ans.

ACM Extrascolaire

Lundi, Mardi, Mercredi, jeudi,
Vendredi

9h 19h

Lors des vacances d'hiver, de printemps, d'été, de la Toussaint et de noël

Les jeunes sont en situation de pouvoir agir.
Une souplesse sur les horaires sera accordée.

Les activités seront décidées en accord avec les jeunes et les projets seront conduits dans le but de rendre acteur l'adolescente et l'adolescent.

Les engagements éducatifs

L'accueil des mineurs en situation de handicap

Les accueils collectifs de mineurs sont des espaces privilégiés du vivre ensemble et de la mixité. Ils ont vocation à accueillir tous les mineurs pour pratiquer des activités de loisirs éducatifs.

Les enfants en situation de handicap ayant besoin d'accompagnement pour être autonome doivent pouvoir bénéficier des compétences de leur accompagnant. Quelle que soit l'organisation choisie, l'accompagnement du mineur en situation de handicap demeure l'affaire de toute l'équipe, ce qui correspond aux principes éducatifs et pédagogiques des ACM. Dès lors, une rencontre entre l'équipe, le mineur et sa famille doit être organisée afin de disposer du maximum d'informations pour accueillir au mieux le mineur.
C'est un moment déterminant pour la réussite du projet d'accueil.

Continuité éducative

Les mineurs doivent pouvoir compter sur un écosystème éducatif aidant, cohérent, dénué de ruptures et fondé sur une vision partagée des acteurs et des institutions impliqués.
Cette continuité éducative nécessite une bonne coordination entre les collectivités, écoles, associations, familles et habitants.
Elle nécessite également un travail en collaboration avec l'ensemble des partenaires de l'agglomération, notamment dans le cadre de la convention territoriale de gestion (CTG)

Des activités de qualité

L'engagement de l'Office municipal de la jeunesse d'Outreau repose sur la mise en place d'activités éducatives de qualité dans un cadre structuré et sécurisé avec un personnel encadrant qualifié.





Lien avec le territoire

Par sa proximité avec le territoire et les habitants de la commune d'Outreau, l'ACM de l'Office Municipal de la jeunesse est un acteur majeur du territoire de la commune.

Le Centre d'Animation Jeunesse de la commune est le lien entre les jeunes et les habitants. Il est avec les écoles et le collège un lieu d'éducation culturelle et sportive de proximité et de ce fait s'intègre pleinement dans les axes éducatifs sur la parentalité et le sport développés dans le présent projet éducatif.

Parmi les missions de l'équipe d'animation, la découverte des richesses notre patrimoine naturel et culturel est un enjeu à prendre en compte dans l'élaboration du projet pédagogique, il s'inscrit notamment dans un des axes transversaux sur l'éducation à l'environnement et au développement durable.

L'enjeu territorial se décrit selon plusieurs aspects mais il ne peut être développé qu'avec un réseau partenarial fort et cohérent.

Enfin, proposer des activités éducatives sur le territoire de la commune est un gage d'attractivité.

Objectifs éducatifs

L'Office Municipal de la jeunesse par le biais de son Centre d'Animation Jeunesse a pour vocation d'organiser un accueil collectif de mineurs et des vacances pour tous en proposant des actions éducatives et en favorisant le développement local, essentiel à l'attractivité du territoire.

De ce fait, une attention toute particulière sera accordée à :

- La qualité de l'accueil et du service
- La diversification de l'offre de services
- L'accessibilité
- Le soutien à la fonction parentale
- Le respect des valeurs fondamentales d'humanisme, de laïcité, d'équité et de respect

L'ACM du CAJ est un lieu favorisant la citoyenneté, le mieux vivre ensemble et le faire société répondant à un principe de neutralité philosophique, syndicale, politique et religieuse.

Il facilite donc l'accessibilité de tous, la mixité sociale et l'équité.

Le Centre d'Animation Jeunesse se fixe trois objectifs

1 : Développer la socialisation du jeune
2 : Favoriser l'épanouissement et le développement de l'autonomie chez le jeune
3 : Développer la tolérance, l'expression de la solidarité et de la reconnaissance de la diversité.

Priorités éducatives

Axe 1
Education à l'environnement vers un développement durable

Axe 2
Education par la pratique d'activités culturelles et artistiques

Axe 3
Education par la pratique d'activités physiques, sportives

Les jeunes accueillis au CAJ sont les adultes de demain. Il est donc essentiel de mener des projets d'éducation afin de prioriser :

- Une éducation tournée vers la vie, la nature et la terre
- Une éducation empreinte de valeurs comme le respect, la solidarité, la prise en compte du bien commun.
- Une éducation qui responsabilise, qui développe la citoyenneté
- Une éducation qui va permettre d'accéder à des savoirs, savoir faire, savoir être permettant de se forger sa propre opinion et d'adopter selon son libre choix de nouvelles attitudes.
- Une éducation construite dans l'action, préparant à la participation.

Les moyens développés pour traduire les intentions éducatives

Le CAJ est géré par l'Office Municipal de la jeunesse d'Outreau. L'ensemble des décisions importantes sont examinées en Conseil d'Administration.
Le Directeur du CAJ à la responsabilité de traduire la politique de l'OMJO dans le projet éducatif de la structure et auprès de l'équipe d'animation. Il est en charge de maintenir une dynamique éducative et d'accompagner l'équipe d'animation.

Moyens financiers
L'OMJO élabore chaque année un budget prévisionnel qui prend en compte les grandes orientations et les dépenses fixes.

Projet Pédagogique extrascolaire



Contexte
L'Office Municipal de la Jeunesse gère un Accueil Collectif de Mineurs dans le cadre d'un Centre d'Animation Jeunesse. Le projet pédagogique de la structure découle du projet éducatif élaboré par l'organisateur.
Les objectifs s'appuient essentiellement sur l'épanouissement du jeune et son bien être au sein de la commune d'Outreau. D'autre part, ils mettent en avant la socialisation et l'apprentissage d'une meilleure citoyenneté.
Le jeune accueilli au sein du CAJ doit être acteur de la vie de l'accueil collectif de loisirs.

Les locaux
Le Centre d'Animation Jeunesse dispose d'une grande salle d'activité au sein de l'Espacer Philippe Dufour ; nouvel espace multi services implanté en plein cœur du quartier prioritaire et proche du Collège Albert Camus et de la salle des sports de la Tour du Renard

Le public
Le CAJ accueille les jeunes mineurs âgés de 11 à 17 ans.

L'équipe d'animation :
Elle se compose d'un directeur animateur territorial titulaire d'un brevet d'état (BEATEP) d'une animatrice secouriste en santé mentale, d'un animateur titulaire d'un BPJEPS arts du cirque, d'un animateur territorial promeneur du net et d'un animateur titulaire d'un BAFA titulaire d'un brevet d'initiateur et animateur de vélo.

Être animateur c'est … créer un relationnel courtois et professionnel avec les familles; c'est travailler en accord avec le projet pédagogique; c'est être dynamique et faire preuve d'initiative ; c'est faire preuve de spontanéité et accepter l'imprévu ; c'est mettre en place des activités innovantes centrées sur des apports pour l'enfant

Etre animateur c'est connaitre la règlementation des ACM c'est observer, anticiper, et prévenir les risques au maximum; c'est être vigilant et assurer une surveillance active au quotidien; c'est se tenir informer des enfants présentant une particularité.

Etre animateur c'est avoir une attitude; c'être ponctuel et assidu; c'être spontané; avoir une tenue vestimentaire adaptée et correcte; c'est adopter un langage correct et approprié à l'âge du jeune; c'est avoir l'esprit d'équipe; c'est être dynamique et avoir l'esprit d'initiative.

Etre Animateur c'est faire preuve d'écoute et bienveillance; c'est ne pas sanctionner sans discussion; c'est se comporter en adulte responsable avec la distance et le recul nécessaire; c'est respecter l'individualité de chaque enfant au sein de la collectivité; c'est favoriser l'écoute, le dialogue et la concertation au sein de l'équipe; c'est adopter une attitude bienveillante avec tout le monde, accepter les remarques constructives, analyser, former et être formé ; c'est créer un relationnel courtois et professionnel avec les familles; c'est pouvoir établir une relation individualisée avec chaque famille; c'est savoir être accueillant et à l'écoute; c'est tenir les familles informées du déroulement de la journée; c'est avoir une attitude adéquate.

Être ados au CAJ d'Outreau c'est :

- Développer la personnalité du jeune adolescent
- Favoriser la citoyenneté et développer le respect, la tolérance
- Favoriser les échanges avec l'environnement local
- Permettre le développement du côté collectif chez le jeune
- Mettre en place des passerelles
- Développer l'acceptation de la différence
- Développer l'entraide, la solidarité et l'écoute des jeunes
- Développer la vie en collectivité
- Favoriser la prise d'initiative dans la mise en place des projets
- Solliciter l'imaginaire et la créativité du jeune
- Instaurer un climat de confiance et d'écoute au sein de l'accueil
- Proposer des projets différents de ceux de l'école et de la famille
- Ne pas obliger un jeune à faire une activité
- Favoriser les échanges et dialogues entre jeunes mais aussi entre les jeunes et l'animateur
- Faciliter l'expression des jeunes
- Permettre l'autonomisation et la responsabilisation du jeune

Priorités éducatives

Axe 1
Education à l'environnement vers un développement durable

Axe 2
Education par la pratique d'activités culturelles et artistiques

Axe 3
Education par la pratique d'activités physiques, sportives

Pour atteindre ces priorités le CAJ souhaite développer des objectifs pédagogiques afin de :

Prendre en compte les rythmes et les besoins du jeune

. Connaissances des différentes caractéristiques du jeune selon son âge
. Aménager et différencier les lieux d'activités en fonction des différentes tranches d'âges
. Respect des différents temps de vie quotidienne (temps calme, accueils, temps d'animation, temps d'échanges et discussions avec les jeunes.

Assurer la sécurité physique, affective et morale du jeune

. Respect de la réglementation en ACM
. Mise en place de règles de vie
. Bienveillance et vigilance de la part des animateurs

Respecter le besoin d'autonomie du jeune et le rendre acteur de ses loisirs



Nature des activités proposées

<u>Education à l'environnement vers un développement durable</u>:

Les jeunes accueillis au CAJ doivent s'adapter aux conséquences du changement climatique. Il est nécessaire de mener des projets d'éducation tournée vers le geste « éco responsable »
Ces différents projets veilleront donc à acquérir des connaissances et des compétences dans le but d'adopter les bonnes attitudes et de se faire sa propre opinion.

Exemples d'actions à mettre en place :

- Réalisation de chantiers jeunes loisirs
- Opération nettoyons la nature
- Tri sélectif et opération réduisons les déchets
- Fabrication de produits d'hygiène
- Atelier cuisine éco responsable (produits locaux, circuits courts, compostage….)

<u>Education par la pratique d'activités culturelles et artistiques</u>

Favoriser le bien vivre ensemble dans la cité est une priorité. Parce que développer la créativité et l'expression des jeunes est primordial pour aider à faire grandir, le CAJ souhaite poursuivre les projets qui ont fait sens durant de nombreuses années au sein de la structure

Exemples d'actions à mettre en place :

Réalisation de stages de découverte des arts du cirque
Réalisation de stages de découverte de la danse hip hop
Réalisation de stages de découverte du multimédia
Participation à des temps forts de restitution (cirque, danse, vidéo)

<u>Education par la pratique d'activités physiques, sportives</u>

La pratique d'activités physiques contribue à l'éducation à la santé. De plus cela permet de lutter contre la sédentarité et l'inactivité. La pratique du sport permet également une éducation à des valeurs de respect, de tolérance, de confiance en soi.

Exemples d'actions à mettre en place :
Pratique du vélo (stages aux vacances , sortie du mercredi)
Escalade
Multisports
Skate park
Randonnée pédestre



Organisation de séjours de vacances et organisation de mini séjours:

Des séjours de vacances pourront être organisés durant les périodes de vacances.
Quelques exemples de séjour :

- **Séjour à la montagne durant les vacances d'hiver**
- **Séjour à la montagne durant les vacances d'été**
- **Séjour Franco Allemand avec la ville d'Eppelborn**
- **Mini séjour en Allemagne de moins de 4 nuits**
- **Mini séjour à Lumbres séjour d'une nuit**
- **Mini séjour d'une nuit lors des rencontres régionales passeurs d'images**

Pour les séjours de vacances, un projet pédagogique propre à chaque séjour sera réalisé.
Pour les mini séjours, le projet

Organisation de soirées Parents enfants

A chaque période de vacances une soirée Parents enfants sera organisées avec les jeunes afin de permettre des temps d'échanges et de rencontres avec les familles. Ces soirées seront organisées en deux temps; un temps dédié au jeu et un temps dédié à un repas en commun.

Par ailleurs des réunions d'informations collectives seront organisées en amont des séjours de vacances afin de présenter aux familles le projet pédagogique du séjour.

Évaluation du projet pédagogique

Les critères quantitatifs et qualitatifs suivants ont été fixés :

Quantitatifs

- Combien de jeunes ont été touchés par les actions
- Combien de jeunes sont issus de la commune ?
- Combien de jeunes sont issus du QPV ?
- La mixité est t'elle mise en place ?
- Nombre de participants par genre ?
- Combien de parents ont participé aux différents temps mis en place ?
- Combien de partenariats ont été réalisé sur l'année ? Lesquels ?

Qualitatifs

- Les jeunes ont-ils été force de proposition sur la mise en place de projets ?
- Les partenariats se sont-ils consolidés ?
- Les objectifs pédagogiques ont-ils été atteints ? -
- Les jeunes ont-ils été investis lors des différents temps ?
- Une valorisation des différentes actions a-t-elle été imaginée ?

